

---

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

---

### LETTRE DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE AUX ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE<sup>(1)</sup>

Rome, le 29 septembre 1919.

Révérendissime Seigneur,

Le Souverain Pontife Léon XIII, de glorieuse mémoire, s'étant ému de la malheureuse condition des nègres d'Afrique, lesquels, réduits en esclavage, souffraient dans leur âme et dans leur corps une suprême injure, avait bien voulu par des lettres apostoliques, adressées à tous les évêques du monde, le 20 novembre 1890, recommander à leur très active charité l'œuvre qu'il avait lui-même entreprise pour faire rendre la liberté à ces malheureux noirs et les délivrer du joug superstitieux de l'étranger. A cette fin, il avait sagement réglé que, "chaque année, dans tous les lieux où, le jour de l'Épiphanie du Seigneur, on célèbre les saints mystères, une collecte serait faite pour secourir l'œuvre susdite".

Le pieux empressement des fidèles n'a pas manqué de répondre au désir du Souverain Pontife, et de larges aumônes, collectées dans le but précité, n'ont pas médiocrement contribué à subventionner les saintes missions d'Afrique. Mais, dans la suite des ans, il est advenu, qu'on a perdu, dans quelques diocèses, le souvenir de la prescription pontificale, ou qu'on y a répondu avec moins d'ardeur, cependant qu'au contraire, dans beaucoup d'endroits, par le zèle des évêques, la pratique établie s'est maintenue jusqu'à présent, malgré la guerre, et est encore en vigueur.

C'est pourquoi, la Sacrée Congrégation (de la Propagande), qui est chargée de l'administration de cette œuvre, a jugé opportun, par les présentes lettres, qu'elle adresse également à tous les évêques du monde, de les prier de vouloir bien, chacun dans leur diocèse, voir à ce que, le saint jour de l'Épiphanie, on fasse, selon les prescriptions pontificales, dans chaque église et dans chaque chapelle, cette collecte commandée pour les nègres d'Afrique, en la faisant précéder d'exhortations propres à stimuler le zèle des fidèles pour une œuvre si noble.

A cette occasion, on voudra bien se rappeler que, selon l'ordre du même Pontife, l'argent ainsi collecté, dans chaque église et

---

(1) Le texte de cette lettre est en latin. La traduction française est de la *Semaine religieuse* de Montréal.